

Le 12 avril 2017

Accélération de l'appel au marché par les entreprises depuis le début de l'année

Le financement de marché des sociétés non financières accélère en février, avec une croissance de +8,9 % en rythme annuel, après +8,4 % en janvier. Il progresse nettement plus rapidement que le crédit bancaire, qui reste cependant dynamique (+4,7 % de croissance annuelle, +4,8 % le mois précédent). Au total, l'endettement des sociétés non financières s'accroît de 6,3 % sur un an en février, contre 6,2 % le mois précédent.

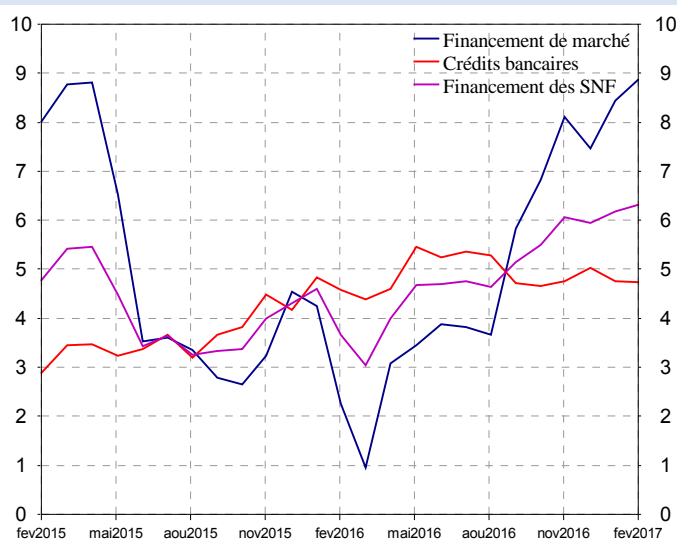
Après un rebond en janvier, le coût du financement enregistre en février une baisse de 23 points de base, passant de 1,37 % à 1,14 %. Le coût moyen des crédits bancaires atteint, à 1,33 %, un plus bas historique, tandis que le coût du financement de marché se replie légèrement, à 0,84 %.

Financement des sociétés non financières

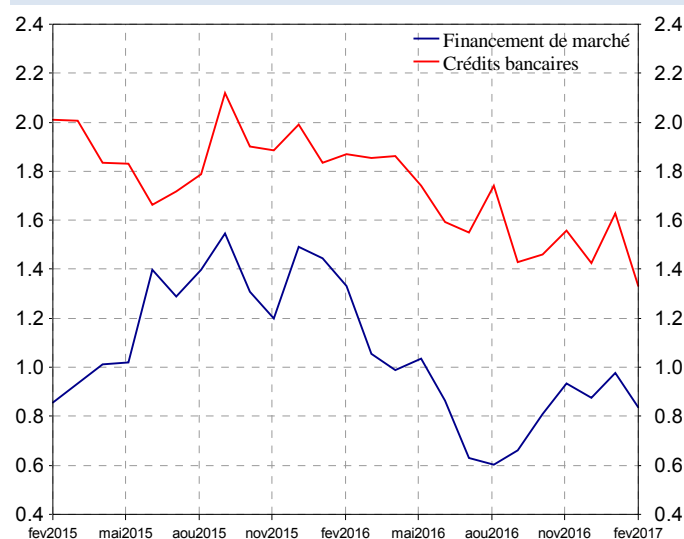
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours	Flux annuel net	Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux	
	(milliards d'euros)	(milliards d'euros)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
	Fév.-17	Fév.-17	Jan.-17	Fév.-17	Jan.-17	Fév.-17
Financement des SNF	1522	90	6,2	6,3	1,37	1,14
- dont crédits bancaires	920	42	4,8	4,7	1,63	1,33
- dont financement de marché	601	49	8,4	8,9	0,98	0,84
en euros	467	40	8,8	9,4		
en devises	134	9	7,2	7,2		

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr

Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières (SNF) résidentes est constitué de l'encours des titres de créance qu'elles ont émis (obligations et titres de créances négociables) et de celui de leurs crédits.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables.

L'endettement présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créance sur les marchés, souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/endettement-et-titres/endettement-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.